

on a substitué une ombre de discipline. Il serait temps de revenir à une conception plus nette des nécessités de métier". Et suivant l'opinion d'un professeur de l'Université : "Il est nécessaire de relever et de restaurer la discipline, étrangement compromise par des réformes beaucoup trop optimistes et un abus de sentimentalité chimérique".

L'Echo de Montmagny, du 23 et du 30 octobre dernier, contient des remarques très sensées relativement à *l'hygiène dans l'école*. Ce qui suit est parfaitement vrai, nous l'empruntons à *L'Echo* du 30 octobre :

"Le premier soin des syndics et commissaires quand il s'agit de la construction d'une maison d'école, devrait être le choix judicieux d'un site convenable. L'on ne devra choisir qu'un terrain sec et salubre. L'édifice devra être vaste et bien éclairé. La plupart de nos maisons d'écoles sont beaucoup trop petites et trop basses. Les élèves n'ont dans ces petites salles qu'une somme d'air bien insuffisante à respirer. Une heure à peine après la rentrée des élèves, l'air est saturé d'acide carbonique et d'humidité malsaine. L'oxygène, si nécessaire à la santé de ces jeunes constitutions, est raréfié d'autant plus que le séjour dans ces classes se prolonge plus longtemps. Aussi, dans la saison d'hiver lorsque portes et fenêtres sont fermées, lorsque le plancher est mouillé par la neige apportée par les élèves, lorsqu'une température, portée à 70 et 80 degrés, vaporise cette humidité chargée de poussières de toute nature, il faut avoir la solidité de construction et les poutres de fer de nos Canadiens, pour résister à cette empoisonnement chronique."

Nous ferons remarquer à notre confrère que l'enseignement de l'hygiène "a trouvé place" depuis longtemps dans le programme scolaire de la province de Québec, au chapitre : *Leçons de choses*, et que les règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique contiennent une direction complète quant à la construction des

maisons d'écoles. Seulement, avec notre confrère nous admettons que la loi n'est pas appliquée assez généralement.

Efforçons-nous de rendre l'enseignement primaire pratique. Dans les écoles de filles, n'oublions pas qu'avant même de donner un état aux élèves, il est nécessaire de les diriger vers ce rôle de ménagère qui doit être, un jour le lot du plus grand nombre. Pour qui a pu comparer le domicile d'une femme économe et soigneuse, formée elle-même aux travaux domestiques, et ces tristes foyers où le père et les enfants ne pénètrent qu'avec dégoût et y demeurent le moins longtemps possible, n'est-il pas évident qu'il faut préparer, dans la mesure du possible, les jeunes filles au grand rôle qu'elles sont appelées par Dieu à remplir dans la société.

C.-J. MAGNAN.

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Par C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XVI

Grammaire

Le nom.—(Suite).—*Le genre*

Le maître écrit au tableau :

père	mère
garçon	filles
cuisinier	cuisinière
lion	lionne
âne	ânesse
bœuf	vache
tableau	table
mur	muraille